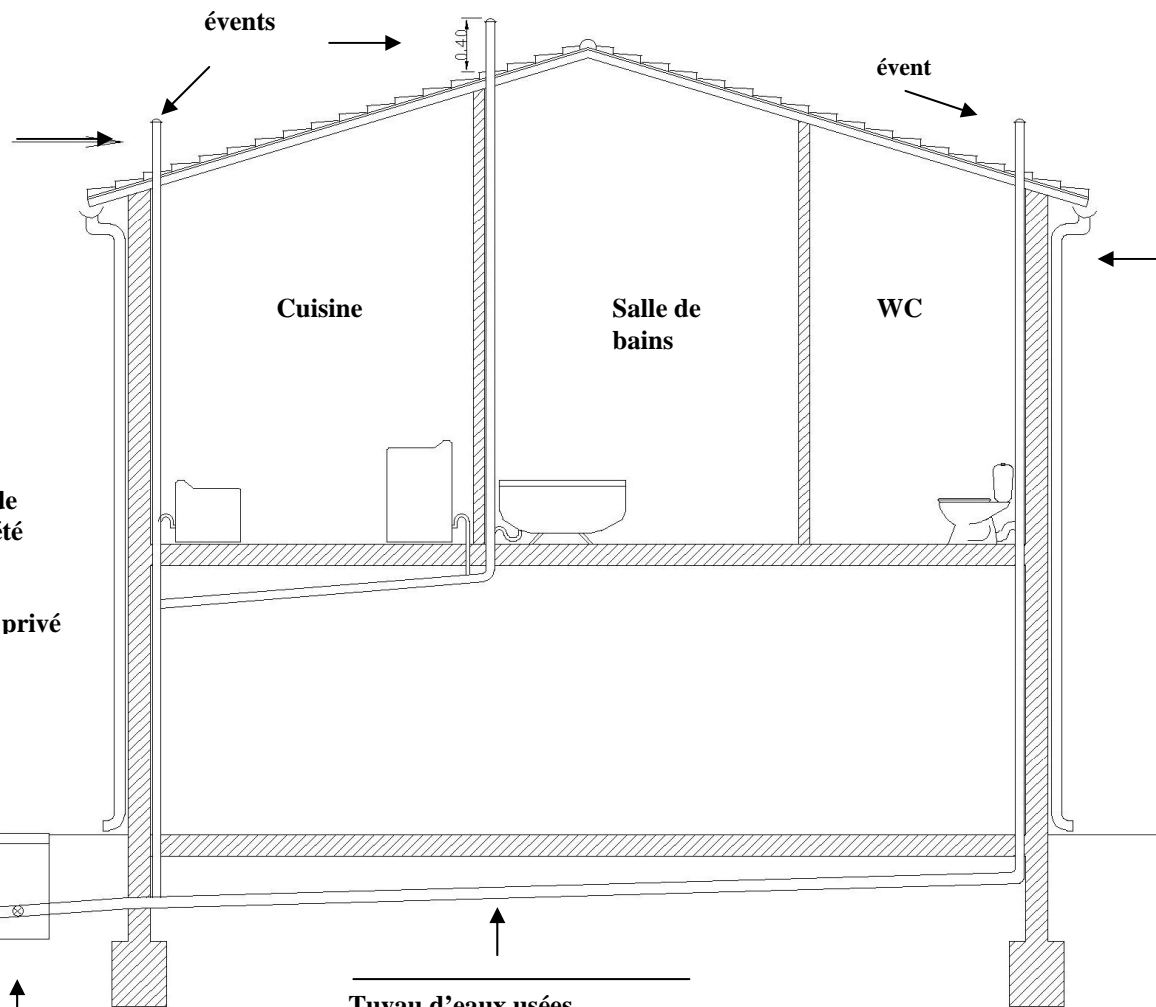


➤ **VOTRE INSTALLATION ET SON RACCORDEMENT AU RESEAU**

La ventilation haute des canalisations doit être assurée.

Celle-ci dépassera le toit de 40 cm et sera d'un diamètre égal à la canalisation de descente et au minimum de 80 mm dans le cas d'un évent unique autorisé sur habitation individuelle.

(voir réglementation locale)



Séparation  
eaux de pluie / eaux usées.

Les eaux de pluie doivent être épanchées ou stockées sur la parcelle.  
En cas d'impossibilité envoi dans le réseau pluvial si existant.

La fosse septique doit être déconnectée, vidée, désinfectée et mise hors service dès le raccordement au réseau

Regard de visite.  
Accès au  
branchement

Collecteur public  
d'eaux usées

Dispositif  
anti-reflux

Tuyau d'eaux usées  
Diamètre 100mm minimum à  
dimensionner suivant débit  
Pente 1cm/m minimum